n° 14 - Avril 2017

Trait D'union

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT-ÉVÊQUE

1867 2017

PONT-ÉVÊQUE A 150 ANS

1867 - 2017
Il était une fois... Pont-Évêque !

Journée de la femme

PLU Avis d'enquête publique

Opération Renaissance

Sommaire

Édito du maire p. 3

Travaux Cadre de vie Environnement p. 4
Journée de l'Environnement
Pont-Évêque en fleurs
Syndicat Rivières des 4 Vallées
Travaux
Plan Local d'Urbanisme
L'Opération Renaissance est lancée

Municipalité p. 9
La Maison de la Chasse inaugurée
Patrick Roche, médaillé
Commémoration
Conseil citoyen
Journée de la Femme

Évènement ! p. 12
1867 - 2017, Pont-Évêque fête ses 150 ans !

Le repas des aînés p. 14
149 convives au repas des aînés
Un menu de choix
Les doyens sous les projecteurs
Dans l'esprit des Carpentier
Un service trois étoiles

Vie municipale p. 16
Le coin de la médiathèque
Le coin de la ludothèque

CCAS p. 17
Les aînés fêtent l'Épiphanie
Vive la Chandeleur !
Les seniors sont en forme
Plan canicule
Mutuelle groupée

Centre socioculturel "Arc-en-Ciel" p. 18
Vacances d'hiver
Environnement et citoyenneté
Les Ateliers Cré'Acteurs

Vie économique p. 20
Djamal Ketfi, Boucher Charcutier Traiteur 100 % Halal

Vie pratique p. 21
Numéros utiles
Rencontrez vos élus…
Collectes sélectives

Les brèves p. 22
Ma carte d'identité à portée de clic !
La Fibre optique en question
Une Web radio au service des associations

État civil p. 23

Tribune libre p. 23

Calendrier des fêtes p. 24

Mairie de Pont-Évêque
Hôtel de ville
Place Claude Barbier
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont-eveque.fr

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h à 17h
Le samedi matin de 9h15 à 11h30

Magazine bimestriel Trait d'Union 3000 ex.
De la commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication : Martine FAÏTA

Élue référente à la communication : Dalila BRAHMI

Réalisation et impression :
Éditions JP MARTIN - 06 51 95 55 12
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : Magali ARNAUD

Crédit photo : Fotolia

La Municipalité remercie les annonceurs pour leur collaboration et leur confiance.

Édito

Écrivons l'histoire ensemble

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

1867 - 2017. Pont-Évêque fête ses 150 ans. « Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » disait Anatole France. C'est pourquoi je vous invite à venir nombreux, les 21 et 22 mai, partager le week-end de festivités qui se prépare.

Ce sera l'occasion de s'arrêter le temps d'un Week-End et regarder en arrière, se souvenir qu'autrefois Pont-Évêque n'était qu'un faubourg, comprendre ce qui a contribué à l'essor de la commune et de mesurer son développement.

Pont-Évêque est né de la volonté d'une poignée d'hommes qui, dans le prolongement de l'urbanisation de la Gère ont ressenti la nécessité de créer une nouvelle commune qui vit le jour en 1867.

Je rends hommage au premier Maire de Pont-Évêque, Denis Crapon, et à ses successeurs qui m'ont ouvert la voie.

Je mesure chaque jour la responsabilité qui était la leur. Ces hommes de conviction ont construit Pont-Évêque, tel que nous le connaissons aujourd'hui.

À mon tour, avec le soutien de toute l'équipe municipale, je m'efforce de poursuivre le développement de la commune et lui donner l'image qu'elle mérite : celle d'une commune à caractère rural, dotée de nombreux équipements, où il fait bon vivre.

Je ne vous cacherais pas que la fonction de Maire, même si elle est exaltante, est parfois lourde à porter.

Pour exister, il faut faire avancer nos idées, porter une parole et défendre vos intérêts.

Pour cela je sais que je peux compter sur vous et le soutien des élus car nous Écrivons l'histoire de la commune ensemble.

Que ce soit une simple page, un paragraphe ou un chapitre, peu importe... Ce sont ces petits mots du quotidien qui forgent une identité commune, tissent les liens et posent les jalons du Pont-Évêque de demain.

Un héritage que nous laisserons à nos enfants, avec la fierté d'avoir donné le meilleur de nous-mêmes, comme l'ont fait nos parents, et avant eux nos aïeux, qu'ils soient là depuis toujours ou arrivé hier.

D'ores et déjà, je vous invite à ajouter quelques lignes à notre histoire, le 8 avril, pour **la Journée de l'Environnement**.

À très bientôt !

Madame le Maire, Martine Faïta

1867 2017 PONT-ÉVÊQUE A 150 ANS

Travaux Cadre de vie Environnement

✔ Le mot des élus...

Gilbert Courtois
Conseiller municipal
délégué à l'Environnement

“ La Journée de l'Environnement est une action symbolique qui vise à sensibiliser les citoyens sur la nécessité de prendre soin de la planète. Les enfants jouent un rôle majeur car ils sont les premiers ambassadeurs de la protection de la nature. ”

Journée de l'Environnement

Rendez-vous le 8 avril, place Claude Barbier !

La municipalité organise la Journée de l'Environnement, en partenariat avec ViennAgglo, le Conseil Municipal des Enfants, la ludothèque et la médiathèque Boris Vian, le Centre socioculturel “Arc-en-ciel”, et le concours des associations. Venez nombreux participer à cette action citoyenne !

- ✔ **8 h :** Accueil autour d'un café
- ✔ **8 h 30 à 11 h :** Nettoyage des rivières (prévoir un gilet jaune et des chaussures adaptées)
- ✔ **9 h 30 :** Animations, fabrication de jeux avec des produits recyclés, exposition de photos sur le développement durable, stand d'information de Nature Vivante, collecte des Bouchons d'Amour… Pensez à apporter les vôtres !
- ✔ **11 h :** Remise des prix du concours du fleurissement
- ✔ **11 h 30 :** Pot offert aux participants

Pont-Évêque en fleurs

Les inscriptions sont ouvertes !

À Pont-Évêque, le fleurissement des maisons ou balcons, est une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Le concours est ouvert aux particuliers et commerçants, dans les catégories : fenêtres, balcons, maisons, visibles de la rue. ***Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire à l'accueil de la mairie, en remplissant le bulletin ci-dessous ou en vous connectant sur le site internet de la Ville : http://www.ville-pont-eveque.fr***

Les vainqueurs de chaque catégorie seront présentés au concours départemental. La participation est gratuite et ouverte à tous.

Concours du fleurissement 2017

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Cochez la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir : ❑ Fenêtres et Balcons ❑ Maisons ❑ Commerces

Contact (n° de téléphone ou adresse mail) .....

Travaux Cadre de vie-Environnement

✔ Le mot des élus...

Daniel Broccardo
Conseiller municipal délégué en charge de l'urbanisme, des rivières et de l'assainissement

“En tant que vice-président du Syndicat Rivières des 4 Vallées, en charge des finances, je suis attentif à la bonne gestion des cours d'eau, ce qui induit de prévoir les travaux à l'échelle du territoire, dans l'intérêt de tous.”

Syndicat Rivières des 4 Vallées

Une instance active et nécessaire

Créé en 1975, le Syndicat Rivières des 4 Vallées est une Collectivité publique qui intervient sur les cours d'eau et les milieux aquatiques du bassin versant de 4 vallées, où coulent 4 rivières et leurs affluents : la Sévenne, la Véga, l'Amballon/Gervonde et la Gère.

Il assure une gestion globale, concertée et équilibrée des ressources générées par l'ensemble de ces milieux, et la prévention des risques d'inondation sur une échelle hydrographique cohérente et stratégique du bassin versant. Il met en œuvre l'élaboration et l'animation d'outils de gestion et de planification, l'étude et l'exécution des travaux, actions, ouvrages ou installations nécessaires.

Le Syndicat, administré par un Comité syndical, joue trois rôles distincts et complémentaires :

- ✔ Il intervient comme appui technique auprès des collectivités locales pour la mise en œuvre de projets et parfois auprès des particuliers.
- ✔ Il agit comme structure porteuse, c'est-à-dire qu'il anime et coordonne des outils de gestion comme le Contrat de Rivières, le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI), le Plan de Gestion quantitatif de la Ressource en Eau (PGRE) ou le Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC).
- ✔ Il coordonne la mise en œuvre de la politique globale de l'eau, et en tant que maître d'ouvrage, réalise les études et travaux nécessaires à l'exercice de sa compétence.

Le Syndicat a permis la signature d'un Contrat de Rivières le 15 décembre 2015, qui acte l'accord technique et financier entre 40 maîtres d'ouvrage locaux (Intercommunalités, communes, syndicats intercommunaux, entreprises, associations, propriétaires privés...), l'État, le Département, et l'Agence de l'eau. Ce contrat d'un budget global de 11,4 M€ sur 6 ans, programme 46 actions opérationnelles et multithématiques, sur 30 communes. Il est piloté par un Comité de Rivières.

À Pont-Évêque, il prévoit :

- ✔ Pour le secteur « Bocoton », une valorisation de la Gère en opérant des travaux de diversification du milieu aquatique à l'aide de techniques végétales. Budget : 12 000 € HT (maîtrise d'œuvre) et 108 500 € HT (prévisionnels travaux).
- ✔ Pour le secteur de « La Prairie » une valorisation de la Véga et du Baraton avec la même technique. Budget : 237 000 € HT (prévisionnel travaux).

Riverains : Ce que dit la réglementation

Les droits et les devoirs des riverains des cours d'eau sont réglementés par deux articles du Code de l'Environnement :

- ✔ L 215-2 qui fixe les limites de propriété aux propriétaires des cours d'eau, généralement le milieu de la rivière.
- ✔ L 215-14 qui fixe les droits et les devoirs de ses propriétaires.

Ces derniers sont tenus d'entretenir à leurs frais l'état des berges et des cours d'eau. Il est recommandé de le faire, pour les berges, entre octobre et mars, et pour les rivières, entre avril et septembre.

Attention !!! Les interventions dans les rivières sont soumises à l'accord express de la Direction Départementale du Territoire, les contrevenants étant passibles du Tribunal Correctionnel qui relève du Droit Pénal.

*Un guide à destination des riverains est téléchargeable sur le site : **www.rivièresdes4vallées.fr** (rubrique documentation, guides techniques et pédagogiques) et disponible en mairie.*

Travaux Cadre de vie Environnement

✔ Le mot des élus...

Bayram Dindar
Adjoint délégué aux travaux, aux bâtiments et aux espaces verts

« Grâce à l'optimisation des demandes de subventions, les travaux de mise en accessibilité du groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau, de l'école des Genêts et de la médiathèque sont couverts à 80 % par l'État. De même, l'aménagement du parcours de santé est subventionné à 80 % par l'État et la Région. »

Travaux

École Jacques-Yves Cousteau

Accessibilité

Pendant les vacances d'hiver, des travaux de mise aux normes ont été réalisés à l'école Jacques-Yves Cousteau :

✔ Création de toilettes PMR (Personnes à mobilité réduite) au restaurant scolaire

✔ Reprise des sols dans les toilettes garçons, à l'école élémentaire

✔ Changement des mains courantes, à l'école élémentaire

La prochaine tranche se déroulera pendant les vacances d'avril. Elle concernera :

Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau

✔ La mise en peinture des contresmarches et des cages d'escaliers

✔ Des travaux sur l'alarme incendie sont envisagés (câblage)

✔ L'étude géotechnique pour la mise en place de l'ascenseur extérieur en élémentaire

✔ Prolongation de l'auvent, côté cour

✔ Début des travaux en chaufferies et VMC

L'école des Genêts

✔ Création d'un sas d'entrée

✔ Mise aux normes PMR des toilettes

✔ Reprise des portes

La médiathèque

✔ Mise aux normes PMR des toilettes

Le montant de la mise en accessibilité de ces trois bâtiments s'élève à 298 745 € HT. Pour des questions de sécurité, les travaux se dérouleront par tranche, à chaque période de vacances, jusqu'en septembre.

Travaux Cadre de vie Environnement

Hôtel de Ville

✔ Remplacement des néons par des pavés Leds, ce qui permet de diviser par 4 la consommation d'énergie sur l'éclairage du bâtiment

✔ Reprises des jardinières autour du bâtiment par l'entreprise Dussault (7 400 €)

Tennis couverts

✔ Remplacement des néons défectueux à l'aide d'une nacelle

Aires de jeux

✔ Installation de Boodyboomers (jeux ados) au parcours de santé, près des ateliers de fitness (9 638 € TTC)

✔ Remplacement du toboggan en centre-ville et réparation de jeux au parcours de santé (15 261 € TTC) par l'entreprise Euroludique

Parcours de santé

✔ Création d'un chemin par l'entreprise Marc Vivien (25 257 €)

Stade

✔ Couverture du bâtiment en cours

✔ Entretien du terrain en Ghor

Travaux Cadre de vie Environnement

✔ Le mot des élus...

Jean-André Thomassy
Adjoint délégué à l'urbanisme, à la voirie et à l'agriculture

“L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme entre dans une phase importante : celle de l'enquête publique qui permet à tout un chacun de consulter le dossier et d'émettre ses éventuelles remarques.”

Plan Local d'Urbanisme

Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 08/2017 en date du 13 mars 2017, Madame le Maire, Martine Faïta, a décidé de procéder à une enquête publique **du 19 avril 2017 au 19 mai 2017 inclus** sur le projet de révision de Plan d'occupation des Sols pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Pont-Évêque et la modification du zonage assainissement.
Monsieur Alain Monteil, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, Place Claude Barbier, 38780 Pont-Évêque pendant la durée de l'enquête soit :
✔ Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00,
✔ À l'exception des jours fériés.

Monsieur le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de la mairie de Pont-Évêque, Place Claude Barbier, 38780 Pont-Évêque, selon les dates indiquées ci-dessous :
✔ Permanence n°1 le mercredi 26 avril de 9 h 30 à 11 h 30
✔ Permanence n°2 le mardi 2 mai de 14 h à 17 h
✔ Permanence n°3 le jeudi 11 mai de 8 h 30 à 11 h 30
✔ Permanence n°4 le vendredi 19 mai de 13 h à 17 h

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Monsieur le commissaire enquêteur ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Pont-Évêque - Service de l'Urbanisme - Enquête PLU - Place Claude Barbier - 38780 Pont-Évêque

Le public pourra consulter le dossier d'enquête sur le site Internet de la ville : **http://www.ville-pont-eveque.fr** et également apporter ses observations par l'adresse électronique suivante : **dst@ville-pont-eveque.fr**

L'Opération Renaissance est lancée

Le 18 mars, Madame le Maire, Martine Faïta, a coupé le ruban inaugural et posé la première pierre de l'opération Renaissance, avec les gérants de l'entreprise LG Groupe : Sébastien Ganozzi et Louis-Roland Leffe. Les élus, entreprises et partenaires ont salué la qualité de ce projet qui comprend la construction de 45 logements en accession libre à la propriété, au 49 montée Lucien Magnat.
La livraison est prévue pour juin 2018. « À ce jour, 70 % des lots sont commercialisés » se félicitaient les promoteurs. « Cette opération répond à notre engagement de développer et diversifier l'offre de logements et de permettre aux primo-accédants d'être propriétaires pour le prix d'un loyer » soulignait Madame le Maire, qui souhaitait la bienvenue aux futurs résidants.

Municipalité

✔ Le mot des élus...

Françoise Moussier
Conseillère municipale déléguée à la vie associative, au sport et au lien social

« La Maison de la Chasse fait rayonner l'image de Pont-Évêque au sein du territoire Isérois et marque l'engagement de la section locale dans sa mission de sécurité et de protection de l'environnement. »

La Maison de la Chasse inaugurée

La municipalité a mis à la disposition des chasseurs une maisonnette de 80 m², située aux Forges, pour en faire *La Maison de la Chasse*. En contrepartie, les sociétaires se sont engagés à financer et réaliser les travaux nécessaires à sa remise en état.
Lors de l'inauguration, Madame le Maire, Martine Faïta, et les élus, ont félicité la présidente, Nathalie Vivien, les membres du bureau et les sociétaires qui se sont mobilisés pour faire aboutir ce projet, mettant en avant leur investissement dans la vie de la commune. « Grâce à ces locaux, nous pourrons tenir des permanences ouvertes aux habitants pour expliquer ce qu'est la chasse et envisager d'autres actions tournées vers le public » notait la présidente, qui au nom de la section locale et de la Fédération de chasse Isèroise, remerciait la municipalité pour son soutien.

Patrick Roche, médaillé

De nature plutôt discrète, Patrick Roche est connu pour être un passionné de chasse. Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'en 30 ans, dans le cadre de son métier de cheminot, puis de chef de service en gare de Vienne, il a sauvé la vie à quatre personnes. Des anonymes pour lesquels il a joué le rôle d'ange gardien et qui lui vouent une grande reconnaissance.
Pour ces faits de bravoure, il a reçu la Médaille de l'Assemblée Nationale remise par le député, Erwann Binet, en présence des élus, des personnalités locales, de sa famille et de ses amis. « Je suis fière qu'un Épiscopontain obtienne cette distinction. Patrick est un homme de cœur qui porte haut les valeurs d'entraide, de solidarité et d'humanité » indiquait Madame le Maire, Martine Faïta.

Commémoration

Le 19 Mars, s'est déroulée la Cérémonie commémorative du 55ème Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, en présence des élus, des porte-drapeaux : Louis Bardin, Jean Youpouyan, Gérard Thomann, d'une délégation de la Préparation Marine Militaire de Vienne, de la police municipale et des habitants.
Madame le Maire, Martine Faïta, a lu le message officiel avant de déposer une gerbe au pied du monument aux morts et d'entonner la Marseillaise, accompagnée de l'ancien président de la Fnaca, Marc Bredy, du député, Erwann Binet, et des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants.
La cérémonie était animée par les musiciens des Tambours et Clairons de Vienne et du Pays Viennois.

✔ Le mot des élus...

Dalila Brahmi
Adjointe déléguée à la Politique de la ville, à l'emploi et à la promotion du territoire

« Le Conseil citoyen est une instance de proximité qui a pour mission de porter la parole des habitants et de faire remonter leurs attentes auprès des institutions. Il sert d'interface entre les habitants et l'État. »

Conseil citoyen

La voix des habitants

Le Conseil citoyen, dont l'installation a été officialisée en octobre 2016 par arrêté préfectoral, est un acteur à part entière de la vie de la commune. Composé de huit membres : des habitants des quartiers classés "Politique de la ville" - les Genêts et le Plan des Aures - et de représentants associatifs, il donne la parole directement aux habitants.

Dans un esprit de cohésion, avec l'accord de tous les acteurs, un seul Conseil citoyen a été créé pour l'ensemble de la commune. Ces volontaires ont un rôle d'ambassadeurs. Ils sont chargés d'écouter leur concitoyens, de transmettre leurs requêtes, et ce qui est essentiel, de proposer des solutions. « Il ne s'agit pas de se poser en tant que critique mais d'être constructif » explique Dalila Brahmi, adjointe déléguée à la Politique de la ville, à l'emploi et à la promotion du territoire, qui accompagne les premiers pas du Conseil citoyen. « Mon rôle, celui de Gisèle Delolme, adjointe aux Affaires sociales, et celui d'Edmée Tranchand, responsable du CCAS, est d'apporter une aide logistique pour donner l'élan et impulser une dynamique au sein du groupe, l'objectif étant que cette instance fonctionne en autonomie.

Le Conseil citoyen se réunit en moyenne une fois par mois au Centre socioculturel "Arc-en-ciel" pour évoquer les sujets que font remonter chacun des membres, et une fois par trimestre, ses représentants se rendent à Grenoble avec les autres Conseils citoyens du territoire, pour exposer leurs attentes au préfet.

Depuis sa création, le Conseil citoyen s'est déjà penché sur plusieurs sujets tel que le manque de stationnement aux Genêts… Il réfléchit aussi sur la nomination des rues et des bâtiments du Plan des Aures, pour les personnaliser. Le travail de concertation se poursuit. Le groupe reste ouvert à tout nouveau membre.

« Je vous félicite pour votre engagement qui profite à l'ensemble des habitants, car votre mission contribue à améliorer la qualité de vie au quotidien » soulignait Madame le Maire, Martine Faïta, lors d'une rencontre informelle.

(Renseignements auprès du CCAS au 04 74 57 28 82)

Journée de la Femme

Les acquis restent fragiles

Pour sa 8ème édition, la Journée de la Femme organisée par la municipalité, en partenariat avec le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" et le CCAS, a été forte en émotion.
La matinée débat sur le thème de "La place des femmes dans notre société" a donné lieu à de nombreux échanges. Par leur diversité et l'authenticité du jeu des comédiens, les saynètes mises en scène par la Compagnie "Les désaxés théâtre" ont touché au cœur chacune des femmes présentes, toutes générations confondues.
La répartition des tâches ménagères dans le couple, la pression des grands frères sur leurs sœurs ou leur mère, la culpabilité, la jalousie, la violence physique ou psychologique, avec en filigrane, l'autorité, le respect, le poids de l'éducation… Ces tranches de vie du quotidien ont permis aux femmes de s'exprimer, de confier leur vécu, entre sourire et larmes.
Car le constat est là : si la condition de la femme s'est améliorée, les acquis restent fragiles, dans la sphère privée, professionnelle, politique… « En 1970, nous nous sommes battues pour nos libertés » rappelait Madame le Maire, Martine Faïta. « Pour les générations futures, nous devons rester vigilantes » ajoutait Dalila Brahmi, adjointe déléguée à la Politique de la ville, à l'emploi et à la promotion du territoire.

Une après-midi détente

La discussion s'est poursuivie autour d'un repas partagé avant de profiter des ateliers bien-être : espace détente, danse méditative, aromathérapie, diététique, yoga du rire, auto-massage, soins du visage, relooking… Le stand carterie a permis de conserver un souvenir de cette belle journée, qui s'est terminée en beauté par un lâcher de ballons.

Une sortie culturelle entre femmes

En amont de la Journée de la femme, à l'initiative de la commission Politique de la ville conduite par l'adjointe Dalila Brahmi, une "Journée entre femmes" placée sous le signe de l'échange et du partage, était organisée par le Centre socioculturel "Arc-en-ciel" et le CCAS.
Après un petit-déjeuner pris en commun pour se mettre dans l'ambiance, ces dames sont allées visiter le Musée de la miniature et du cinéma, à Lyon. Un moment de découverte culturelle très apprécié qui s'est poursuivi autour d'un repas partagé au Mas des Prés.

L'école des filles

Le Champ de courses

Le quartier de la Gare

Évènement !

1867 - 2017, Pont-Évêque fête ses 150 ans !

Un peu d'histoire...

Il était une fois... Pont-Évêque !

Jusqu'à la Révolution, les paroisses de Pont-Évêque, Oytier, Saint-Just-Chaleyssin et Serpaize appartenaient à la Seigneurie de Septème. En 1790, seules Pont-Évêque et Serpaize furent maintenues dans la commune de Septème. À cette époque, Pont-Évêque était déjà une cité industrielle, alors que celle de Septème nourrissait sa vocation agricole, ce qui créait une rupture entre les habitants, accentuée par les huit kilomètres qui les séparaient. Étant pourvue d'une église, d'un presbytère, d'un cimetière, d'une école de filles, d'une école de garçons, d'une salle d'asile, Pont-Évêque souhaitait obtenir son indépendance, ce qui fut chose faite le 20 juillet 1867, date à laquelle elle fut déclarée comme entité municipale.

L'école des garçons

Pont-Évêque comptait alors 1971 habitants qui vivaient pour la plupart des industries implantées le long de la Gère : forges, moulins et filatures, qui profitaient de la force motrice de la rivière. C'est ainsi que commença l'Histoire de Pont-Évêque, avec comme Premier magistrat : Denis Crapon.

En 1850, dans la lignée des maîtres-papetiers, Jean Cartallier fonda la papeterie de Mornes, rachetée en 1932 par René Sibille, le père du papier cristal.

L'usine Cartallier

En 1977, le groupe Papeteries Sibille Stenay, dirigé par Christian Sibille, fils de René, comptait trois usines, six machines à papier, et employait 850 personnes. Il sera racheté vingt ans plus tard par l'entreprise finlandaise Ahlstrom, devenue Munksjo Labelpack en 2013.

La sidérurgie est apparue dès le tout début du XIX^{ème} siècle. Ce sont des industriels lyonnais, les Frèrejean, qui créèrent les fonderies et forges de Pont-Évêque.

L'usine Frèrejean

En 1819, l'usine tournée vers la fabrication de plaques de blindage pour les bateaux, rails de chemins de fer et poutrelles métalliques, employait 500 ouvriers. La forge était alors considérée comme la plus belle de France, avant qu'elle ne ferme ses portes en 1888.

En 1960, le District urbain, regroupant Vienne, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Cyr, Seyssuel, Reventin-Vaugris et Pont-Évêque a vu le jour. Sous son impulsion, des entreprises se sont installées sur la commune, dans les zones industrielles de l'Abbaye et de Montplaisir : la chaudronnerie Feretol, l'usine de coton Orbel, devenue Bocoton, les établissements Grenouillet, Calor, Hassler, Pellet...

En 2001, le District urbain a évolué en Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, connue sous l'appellation de ViennAgglo, riche aujourd'hui de 18 communes, dont fait partie Pont-Évêque.

En 1971, les Genêts (358 appartements) sortaient de terre, suivis en 1973, par le Plan des Aures (539 logements).

Plan des Aures

Cette explosion démographique s'est accompagnée de la construction de nombreux équipements publics, une nouvelle mairie et un bureau de Poste en 1960, des terrains de sport en 1962, le collège en 1979...

Le tramway

L'usine Cartallier

La Mairie

Les Maires de Pont-Évêque

- ✔ **de 1867 à 1868 :** Denis Crapon
- ✔ **de 1868 à 1891 :** Hippolyte Trenel
- ✔ **de 1892 à 1896 :** Denis Crapon (fils)
- ✔ **de 1896 à 1908 :** Francisque Cartallier
- ✔ **de 1908 à 1919 :** Gilbert Ollier
- ✔ **de 1919 à 1925 :** Louis Leydier
- ✔ **de 1925 à 1933 :** Joseph Veyret
- ✔ **de 1933 à 1942 :** Lucien Magnat
- ✔ **de 1942 à 1944 :** Joseph Benatru
- ✔ **de 1944 à 1946 :** François Satre
- ✔ **de 1946 à 1958 :** Claude Barbier
- ✔ **de 1958 à 1971 :** Antoine Peyret
- ✔ **de 1971 à 1975 :** Rino Coduri
- ✔ **de 1975 à 2001 :** Bernard Faure
- ✔ **de 2001 à 2012 :** Daniel Cachet
- ✔ **depuis 2012 :** Martine Faïta

Denis Crapon

Francisque Cartallier

Louis Leydier

1867 2017
PONT-ÉVÊQUE A 150 ANS

Les 21 et 22 mai

Célébrons cet anniversaire ensemble !

Durant ces deux jours, Pont-Évêque revêtira ses habits de fête !
Orchestrées par la municipalité, en partenariat avec le Centre socioculturel "Arc-en-Ciel", la ludothèque et la médiathèque Boris Vian, le CCAS, les associations, les artisans et commerçants, les entreprises, les habitants et bénévoles, les festivités seront nombreuses et variées.

Nous plongerons dans le passé avec la reconstitution d'un village d'antan, une grande parade, des promenades en calèche, un manège avec ses chevaux de bois, un kiosque à musique, une soirée guinguette, une exposition de matériel agricole, des jeux anciens, un spectacle de fauconnerie, un grand banquet le dimanche midi avec viande à la broche, un groupe folklorique, des jongleurs, des conférences sur l'histoire de Pont-Évêque qui viendront enrichir l'exposition de photos et témoignages d'habitants…

La liste n'est pas exhaustive ! Le programme complet et détaillé sera dévoilé début mai.

Le repas des aînés

149 convives au repas des aînés

C'est une tradition que l'on se plaît à respecter. Chaque premier dimanche de février, les aînés, à partir de 70 ans, qui résident sur la commune sont invités à partager un repas de fête, financé par la Municipalité. La Commune libre Les Gaulois offre l'apéritif et l'animation.
Ce déjeuner festif est l'occasion de partager un moment convivial et de se souhaiter « Une belle et heureuse année ».

Un menu de choix

Le déjeuner a été préparé par le traiteur viennois, Pascal Blache, et sa brigade qui ont servi des mets de choix. « Un repas délicieux de l'entrée au dessert » aux dires des convives !

Menu

Salade gourmande et son foie gras
de canard "Maison" et magret fumé

Médaillon de veau aux morilles

Gratin Dauphinois
et fagots de haricots verts

Fromage blanc ou sec

Entremets au chocolat
et tartelette au citron meringué

Clémentines
Café
Clairette

Les doyens sous les projecteurs

Les membres de la Commune Libre Les Gaulois ont remis une plante à la doyenne, Émilienne Rousset, 99 ans, à Marie-Élise Drevon, 95 ans, et une bouteille de vin à Henri Fonfrède et Évaristo Montès, 90 ans.
Le président, Maurice Laurençon, et l'adjointe à la vie associative, culture, sport et lien social, Françoise Moussier, adressaient une pensée chaleureuse à Emmanuel Farinas, vice-président de la Commune libre, et son épouse, Marcelle, et rappelaient à notre souvenir, Angèle Dulorier, disparue le 4 janvier à 96 ans, dont l'époux, Charles Dulorier, fut maire de la Commune Libre.

Dans l'esprit des Carpentier

Les artistes, Véronique et Pierre-Luc, ont présenté un spectacle de grande qualité intitulé Dans l'esprit des Carpentier.
Avec légèreté et insouciance, le duo a fait revivre les tubes des années 40 à 70, pour le plus grand plaisir des aînés, les invitant à esquisser quelques pas de danse et à reprendre en chœur les refrains de leur jeunesse, de Ray Ventura à Édith Piaf en passant par Richard Anthony ou Pétula Clark.

Un service trois étoiles

Les bénévoles de La Commune Libre Les Gaulois et les élus ont assuré ensemble la préparation de la salle, l'accueil des invités, le service à table et le rangement. Une mission accomplie avec le sourire et récompensée par une salve d'applaudissements !

✔ Le mot des élus...

Michèle Versace
Conseillère municipale déléguée en charge de la ludothèque, de la médiathèque et de la culture

“Pour l’entrée dans le printemps, ce bel extrait du poème Danse de la poétesse Marie Noël : “Entrez tous dans la danse, jours tendres, jeunes mois, Enlacez en cadence vos souffles à ma voix, Entrez, Avril la folle qui rit entre ses pleurs, Mai dont le cœur s’envole dans le pollen des fleurs”.”

Le coin de la médiathèque

Dans le cadre du « Mois des Femmes », la médiathèque Boris Vian propose une exposition sur les Femmes qui ont marqué l’histoire de France depuis le début du 20ème siècle. Nous retrouvons ces Femmes qui ont lutté pour l’obtention de droits et qui ont fait évoluer les pratiques et modes de pensée comme Simone Veil qui a œuvré pour le Droit à l’Avortement, et bien d’autres encore…

Les rendez-vous de la médiathèque !

✔ **Le jeudi des p’tits lecteurs**
jeudi 6 avril, de 10h à 10h30
et de 10h30 à 11h, sur inscription.
Animé par Valérie et Monique, pour les 0-3 ans.

✔ **Ateliers jardinage**
mercredis 5 et 12 avril, de 14h30 à 15h30
vendredis 7 et 14 avril, de 15h30 à 16h30
Ateliers décoration de pots et plantation
(inscription conseillée)

✔ **Fabrication de jeux avec du matériel de récup’**
samedi 8 avril, de 10h à 12h
Place de la mairie, en partenariat avec la ludothèque

À noter : le 8 avril, la ludothèque et la bibliothèque, mobilisées par la Journée de l’Environnement, seront fermées.

Le coin de la ludothèque

Les animatrices : Armelle et Hava, proposent des animations régulières sur des jeux anciens tels que le Nain Jaune, qui est leur coup de cœur, le Jeu de l’oie, les petits chevaux, les osselets… Elles reçoivent l’aide ponctuelle et appréciée de deux bénévoles du club : Christiane et Anne-Marie.
Les habitants pourront découvrir, redécouvrir et partager ces jeux d’antan lors des festivités des 150 ans de Pont-Évêque.

Le coup de coeur des ludothécaires

✔ **Le Nain Jaune**

Jeu familial par excellence, ce jeu de cartes est simple à apprendre, convivial, et peut rassembler jusqu’à 8 personnes, petites et grandes. Le but du jeu ? Gagner le plus de jetons possible !
Le Nain Jaune a souvent réuni grands-parents et petits-enfants autour d’une même table. À découvrir ou redécouvrir absolument !
De 3 à 8 joueurs
À partir de 7 ans
Durée d’une partie : 20 minutes

CCAS

✔ Le mot des élus...

Gisèle Delolme Adjointe aux affaires sociales

« Depuis plusieurs années, le CCAS propose un service de veille, gratuit, pour accompagner les personnes âgées ou isolées, en cas de canicule. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire en mairie. »

Les aînés fêtent l'Épiphanie

Soixante adhérents du club des Sans Souci ont fêté l'Épiphanie avec Véronique, leur animatrice. Le sort a désigné les stars du jour : Claude, Thérèse, Christiane, Françoise, Paulette et Joséphine, qui ont eu la chance de trouver la fève et de porter la couronne !

Les seniors sont en forme

Chaque lundi, de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires), une quinzaine d'adhérents du club des Sans Souci se réunissent à la salle des fêtes pour suivre les cours de gymnastique douce, animés par Laurence Collados, éducatrice sportive.
Au programme ? Échauffement, étirements, exercices d'assouplissement, d'endurance, travail de l'équilibre, jeux d'adresse et de mémorisation. « Il s'agit d'entretenir son capital santé et de partager un bon moment » précise l'animatrice.

Vive la Chandeleur !

Les membres du club des Sans Souci ne manquent jamais une occasion de faire la fête ! Pour marquer la Chandeleur, 45 convives ont fait sauter les crêpes en compagnie de l'adjointe en charge du CCAS, Gisèle Delolme, et de Véronique, l'animatrice. La dégustation était accompagnée de confitures faites maison et d'une bolée de cidre. Les convives ont chaleureusement remercié Jeanine Fonbonne, l'une des adhérentes, qui avait préparé la pâte.

Plan canicule

L'été, les grosses chaleurs peuvent être difficiles à supporter. Pour accompagner les publics fragilisés ou isolés, le CCAS met en place un service de prévention, par le biais d'un contact téléphonique. Les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service gratuit et confidentiel doivent s'inscrire en mairie.

Renseignements au 04 74 57 28 82.

Mutuelle groupée

Pour permettre aux habitants de bénéficier d'une assurance-santé à prix attractif, le CCAS a sélectionné deux mutuelles : Apicil et Adréa. À la mi-mars, 125 adhésions ont été enregistrées.
Il est toujours possible de se renseigner pour souscrire un contrat, sur rendez-vous pris auprès du CCAS.

Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

Vacances d'hiver

Secteur enfance : Les enfants fêtent Mardi-Gras !

Il y avait de l'ambiance, à l'Accueil de loisirs du Mas des Prés ! Les enfants attendaient avec impatience le grand défilé du carnaval, pour arborer leurs plus beaux costumes et mettre les masques réalisés durant l'atelier créatif.

Jusqu'au dernier moment, l'orage s'est fait menaçant, pour finalement laisser place à un beau soleil. Et c'est dans la bonne humeur, au son d'une batucada improvisée, que le cortège emmené par les animatrices a défilé en centre-ville, avec en prime une visite surprise au personnel de la mairie.

Le défilé des supers héros

Pour clôturer les vacances d'hiver, les animatrices avaient invité les familles au défilé des super-héros. À l'image des plus grands mannequins, les enfants ont présenté leurs costumes avant de décliner leur identité et d'étaler leurs super pouvoirs !

Préparons les vacances !
Les inscriptions pour les vacances de printemps, qui auront pour thème : *Pont-Évêque : les 150 ans d'une ville sportive* sont ouvertes jusqu'au 12 avril. Celles des vacances d'été se feront du 5 au 30 juin.

Secteur jeunesse

Pour s'offrir un séjour en Catalogne, sept jeunes regroupés sous l'appellation : "La Genêt'sse déterminée" ont cuisiné un repas pour cinquante personnes, avec le soutien de Sofiane, l'animateur du secteur jeunesse, et Smaïn, éducateur de PREVenIR.

Aidés de quelques mamans : Walid, Mehdi, Samy, Amir, Hamza, Yoni et Ridwan ont préparé un menu complet : couscous, tarte aux pommes et mousse au chocolat, vendu 10 € l'unité, qu'ils ont servi, au centre socioculturel "Arc-en-ciel".

« Nos jeunes ont de l'énergie et savent se prendre en main pour atteindre leurs objectifs. Ils peuvent être fiers d'eux » soulignaient Madame le Maire, Martine Faïta, et les élus, qui ont apprécié ce repas.

Environnement et citoyenneté

Visite du Grand Lyon

Dans le cadre d'une semaine basée sur le thème de l'environnement et de l'éco-responsabilité, les jeunes sont allés visiter la ville de Lyon en utilisant les transports en commun : bus, train, métro, appelés "Transport doux". Ils ont découvert le site de Confluence, Fourvière, les berges du Rhône et de la Saône, tout en apprenant à se déplacer en autonomie.

Centre Socioculturel "Arc-en-Ciel"

Comprendre le recyclage

Pour comprendre ce que deviennent les déchets, les jeunes ont participé à deux ateliers : « La vie des déchets » et « Le recyclage des déchets », suivis de la visite d'une déchetterie.
Cette action de sensibilisation s'est traduite par une réflexion sur nos modes de consommation et nos comportements, qui a donné lieu à une exposition sur le développement durable, entièrement réalisée par les jeunes, visible au Socioculturel "Arc-en-Ciel". Elle sera présentée le 8 avril lors de la Journée de l'Environnement.

Sortie ski à Autrans

Les jeunes qui ont participé aux actions sur l'environnement et le développement durable, ont bénéficié d'une sortie ski à Autrans, encadrée par des guides de l'École de Ski Français. Entre deux séances de sport, ski et luge, les adolescents ont été sensibilisés à l'écologie, avec comme panorama le parc naturel du Vercors.
Si question glisse, il leur reste encore quelques progrès à faire, en ce qui concerne le respect de la nature, ils n'ont plus rien à apprendre, ou presque !

Les Ateliers Cré'Acteurs

La boutique version printemps-été

Il se passe toujours quelque chose à la boutique des Ateliers Cré'Acteurs ! À l'annonce des beaux jours, l'équipe a mis en place la collection printemps-été, avec des nouveautés pour toute la famille : les enfants, les ados, les dames et les messieurs, toujours à petits prix.
Autre innovation : l'atelier couture vous propose de réaliser votre sac shopping personnalisé, en une seule séance, le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30, pour la modique somme de 25 €. Le tissu et les petits accessoires sont fournis. « Pour des raisons pratiques, l'inscription est obligatoire, à la boutique ou par téléphone au 04 74 79 56 41 ou 06 82 48 04 35. En cas d'absence, laissez un message sur le répondeur. Nous vous rappellerons ! » promet Lysiane.

La boutique, située 8 rue Leydier, est ouverte le mercredi, de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 18h non stop et le vendredi de 9h à 12h. Elle fourmille de bonnes affaires alors, venez voir par vous-même !

Vie économique

✔ Le mot des élus...

Gérald Ginet
Conseiller municipal
délégué à la vie économique

« L'installation de ce commerce s'inscrit dans la redynamisation de l'entrée de ville avec la construction de l'opération Renaissance, l'ouverture prochaine du complexe sportif Olympia Sport et la déconstruction de Bocoton qui apporteront un nouveau souffle au quartier. »

Djamal Ketfi

Boucher Charcutier Traiteur 100 % Halal

Supermarket Fraîcheur
Place de l'Octroi
Tél. 04 74 15 07 05

Ouvert du lundi au dimanche
de 9 h à 21 h non stop

Vous êtes nouveau sur la commune. Qu'est-ce qui vous a amené à Pont-Évêque ?

« Je tenais une boucherie à Vénissieux depuis 25 ans, avec mes deux frères. Quand j'ai su par un ami qu'un pas de porte, proche du Pays Viennois, était à céder je n'ai pas hésité, d'autant que j'ai l'expérience nécessaire pour travailler seul. L'emplacement en entrée de ville avec un parking à proximité immédiate est idéal. De plus, le quartier est en développement avec des logements en construction, ce qui est toujours bon pour le commerce ».

Quelle est votre formation ?

« J'ai obtenu mon CAP de boucher à Dardilly. Je revendique haut et fort ma qualité d'artisan car je fais de la boucherie traditionnelle. Je respecte la viande qui a besoin de maturer pour être tendre et avoir du goût, ce qu'apprécie ma clientèle. Je me fournis chez deux grossistes en qui j'ai une totale confiance, à Corbas et Saint-Étienne. Mes produits sont garantis 100 % Halal ».

Que proposez-vous ?

« Tout ce que l'on trouve dans une boucherie charcuterie classique : poulet, lapin, agneau, veau… Pour le bœuf, j'ai choisi du Charolais qui a de bonnes qualités gustatives. Je propose de la charcuterie, des merguez, brochettes, tripes… Je prépare des plats traiteurs sur commande : le couscous royal, qui est ma spécialité, le tajine, les ragoûts, et les plats traditionnels orientaux. Je m'adapte aux demandes des clients et je peux même livrer à domicile à partir de 50 €. Je fais aussi un peu d'épicerie, des fruits et légumes, et pour accueillir la clientèle, j'ai ouvert un point chaud.... Je sers des sandwichs, snack, steaks hachés bacon, merguez, boissons fraîches ».

Avez-vous des projets ?

« J'envisage de faire quelques animations pour dynamiser le quartier : faire cuire des galettes devant la boutique pour le Ramadan, préparer des pâtisseries orientales… J'ai surtout la volonté de travailler main dans la main avec les autres commerçants et les partenaires de la commune. À mon arrivée, j'ai organisé un petit buffet pour faire connaissance avec eux. C'est d'ailleurs Chromolux qui imprime mes publicités. J'aide aussi les jeunes : j'ai fait une ristourne aux adolescents du Centre socioculturel qui ont préparé un couscous pour financer leurs vacances. C'est ma manière de rendre l'accueil qui m'a été fait, car je me sens bien ici. Les gens sont gentils et la clientèle fidèle. Je suis un commerçant heureux ! ».

Vie pratique

Numéros utiles

- ✓ **Police Nationale** : commissariat de police de Vienne au 04 74 78 06 78
- ✓ **Pôle Tranquillité Publique** : 7 jours/7 et 24h/24 : 04 74 57 28 88
  Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville : ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h
- ✓ **Sapeurs-Pompiers** : composez le 18
- ✓ **SAMU** : composez le 15
- ✓ **Médecin de garde** : composez le 15
- ✓ **Pont-E-Infirmières** : ROUSSET Christine, BESSAT Sylvie, CHÂTAIN Odile, MOULIN Marie-Sophie, PAUL Fabienne - 139, Montée Lucien Magnat - 06 86 34 48 34
- ✓ **Diététiciennes** : DURAND Céline 06 30 54 11 32 - ARESKI Sofia 06 50 01 55 70
- ✓ **Psychologue** : CARLES Florence 06 60 98 49 35
- ✓ **Pharmacie de garde** : Pour trouver la pharmacie de garde, il n'est plus nécessaire de se présenter au commissariat de Vienne. Il suffit de composer le 3237, d'un téléphone fixe, mobile, ou de se connecter sur **http://www.3237.fr** pour être mis en relation avec le professionnel le plus proche de chez vous. Ce service audiotel est accessible 24h/24 ; tarif : 0.35 € TTC/minute
- ✓ **Urgence dentaire** : 04 76 00 06 66
- ✓ **Vétérinaire de garde** : 04 74 57 79 37
- ✓ **Suez** : Contact 0 810 796 796 - Urgence 0 977 401 133
- ✓ **Hôtel de ville** : 04 74 57 28 80 - Ouvert du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h et de 13h à 17h, le samedi matin de 9h15 à 11h30
- ✓ **Accueil des Services techniques** : Depuis le 1er mars, l'accueil des Services techniques de la mairie est ouvert les : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 17h et le mercredi, de 8h15 à 12h. Les personnes qui souhaitent des renseignements ou un rendez-vous sont invitées à téléphoner ou se présenter durant ces plages horaires.
- ✓ **Centre socioculturel "Arc-en-ciel"** : 04 74 16 17 00
- ✓ **Crèche/Halte-garderie** : 04 74 57 22 82
- ✓ **Relais d'Assistantes Maternelles** :
  - Pour les familles qui recherchent une assistante maternelle : 04 37 02 19 01.
  - Pour les parents qui recherchent une information sur un mode d'accueil collectif ou individuel : 04 27 87 80 00.
- ✓ **Médiathèque** : 04 74 57 64 30 - Mardi de 16h à 18h30, Mercredi de 14h à 18h30, Jeudi de 9h30 à 13h, Vendredi de 15h à 18h30 et Samedi de 9h30 à 12h.
- ✓ **Ludothèque** : 04 74 57 76 60 - Mardi : 16h30/18h, Mercredi : 14h/18h, Jeudi : 9h/11h30 et 16h30/18h, Vendredi : 14h/18h, Samedi : 9h30/12h.
- ✓ **Agence ADVIVO** : 04 27 69 20 60

Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, **le premier samedi du mois, de 9h15 à 11h**.

Collectes sélectives

Le ramassage des poubelles jaunes se fera les : **13 et 27 avril, 11 et 25 mai, et 8 juin**. Attention : Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.

ALFA PNEU
04 74 79 98 46
Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien
etc...
34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

ADC MOTO
Christian Colin
MOTOS - SCOOTER - QUADS
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF :
DERBI
SYM
Av. Denis Crapon
38780 Pont-Évêque
Tél. 04 74 57 75 47

Les brèves

Ma carte d'identité à portée de clic !

L'État simplifie les démarches administratives. Désormais, pour obtenir une carte d'identité, il est possible de faire une pré-demande en ligne, via un ordinateur, une tablette, un smartphone… Il suffit de créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : **http://predemande-cni.ants.gouv.fr/** de saisir son état civil et son adresse. Un numéro de pré-demande personnel vous est attribué. Vous devez ensuite sélectionner la mairie de référence, c'est-à-dire Vienne qui est équipée de bornes biométriques. Rendez-vous au guichet de la mairie de Vienne, muni de votre numéro de pré-demande et des pièces justificatives pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Le retrait de la carte d'identité se fait au guichet de la mairie de Vienne.

La Fibre optique en question

C'est Orange qui déploie la fibre et qui a seul la maîtrise et la connaissance précise du déploiement. Il n'est donc pas nécessaire d'appeler ViennAgglo ou votre commune.
Vous pouvez suivre l'avancement du déploiement sur **http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre**
Un observatoire a été mis en place au niveau national par l'État. Celui-ci permet d'observer la carte des débits des accès internet sur l'ensemble de la France : **http://observatoire.francethd.fr**

Une Web radio au service des associations

Associations, vous organisez une manifestation ?

Pour la faire connaître au plus grand nombre, la Web Radio Lebini vous propose de la mettre en ligne gratuitement. Il suffit d'enregistrer votre annonce sur la boîte vocale, pour qu'elle soit diffusée sur les ondes.

✓ Composez le 04 74 78 27 58
✓ Parlez après le bip sonore

N'oubliez pas de bien préciser la région, le département, la commune, le jour, la date de la manifestation ainsi qu'un contact téléphonique pour vous joindre.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur : http://www.lebini.com/ et laissez-vous guider !

MENUISERIE
Bernard MEUNIER
BOIS - ALU - PVC - AGENCEMENT
Atelier : 38780 PONT-ÉVÊQUE
Siège social : 38121 CHONAS L'AMBALLAN
06 80 13 32 66
menuiserie.bernard.meunier@orange.fr
RGE

État civil

Bienvenue à bébé !

Rose SCAFI	le 5 janvier
Elen ADJAMIAN	le 20 janvier
Nina LEVY	le 5 février
Enes AKIN	le 6 février
Sarah KORICHI	le 7 février
Malo CHAUMONT	le 9 février
Delal AKSOY	le 24 février
Bruno FERREIRA MACEDO	le 24 février
Lalla-Aya HAJJI	le 25 février

Ils nous ont quittés...

Giovanni SORRENTI	le 7 janvier
Jean PINCHENET	le 21 janvier
Alain BRIEU	le 24 février

Mariages

Wael BELHADJ et Reine-Claude CALPETARD, le 21 janvier
Ercan KILINC et Elif OZ, le 21 janvier
Fäyçal BENNADJA et Manelle TASOURIT, le 11 février
Deve RICCETTI et Blandine MASSOT, le 4 mars
Cevat KARABAGLI et Gizem TORANLI, le 4 mars

Tribune libre

Garder la maîtrise de nos choix

La gestion de notre collectivité nécessite le respect des choix de nos élus après étude des propositions de tous nos administrés. Les délégations de certaines compétences à la communauté d'agglomération ne doivent pas être un frein à la maîtrise par les élus de la commune de nos réalisations futures. Dans le cadre de la veille foncière sur certains périmètres urbains de la commune la municipalité doit afficher clairement les orientations futures. C'est par exemple ce cas pour l'évolution du site « PONTECOM » pour lequel les propositions doivent être envisagées et ensuite arrêtées. Lors du dernier Conseil Municipal la minorité est intervenue dans ce sens. Il ne suffit pas de confier l'étude à un établissement public régional sans anticiper sur le devenir du site. La friche industrielle « BOCOTON » pour laquelle les travaux de démolition ont enfin débuté a bien montré les difficultés qu'une collectivité peut rencontrer dans ce genre d'opération. La minorité a toujours rappelé l'importance qu'elle attache à l'élaboration en commissions et en groupe de travail qui devrait s'étoffer.

Calendrier des fêtes

AVRIL	MARDI 4	**Festival de l'humour** avec Fanny Mermet	À la salle des fêtes À 20h30
	SAMEDI 8	**Journée de l'Environnement**	Place Claude Barbier De 8h à 12h
		À tour de Rôle théâtre d'improvisation (Entrée libre)	À la salle des fêtes À 16h : Jeunes artistes À 20h30 : Section adultes
	DIMANCHE 9	**Vide-grenier du Comité de Jumelage** Buvette, snack, tombola	Sous la halle De 7h à 17h
	SAMEDI 15 et DIMANCHE 16	**Kermesse d'Anadolu**	Sous la halle
	DIMANCHE 23	**Vide-grenier de Pont-Évêque BMX**	Au stade de bicross
	MERCREDI 26	**Cet été un job**	À la salle des fêtes De 14h à 17h
	DIMANCHE 30	**Commémoration du Souvenir des Victimes et héros de la Déportation**	Place Claude Barbier À 11h30
MAI	LUNDI 8	**Cérémonie de la Victoire de 1945**	Place Claude Barbier À 11h30
	DIMANCHE 14	**Dimanche Sport EPGV Sport**	À la salle des fêtes De 10h à 12h
	SAMEDI 20 et DIMANCHE 21	**Anniversaire des 150 ans de Pont-Évêque**	Place Claude Barbier, sous la halle, à la salle des fêtes Samedi de 15h à 23h ; Dimanche de 10h à 18h
	DIMANCHE 21	**Yoga Marche nordique EPGV Sport**	Au Mas des Prés De 10h à 12h
	DIMANCHE 28	**Dimfit Sport Santé de Zumba'Ponté**	À la salle des fêtes De 10h à 12h
JUIN	SAMEDI 3	**Concours de pétanque du Judo Club**	Place Claude Barbier À 14h
		Concert Accordina	À l'Église À 20h
		Repas partagé d'Anadolu	Sous la halle
	DIMANCHE 4	**Concert des Tambours et Clairons de Vienne et du Pays Viennois**	À la salle des fêtes À 15h

Aux urnes !

Élection présidentielle : 1er tour : 23 avril - 2ème tour : 7 mai
Élections législatives : 1er tour : 11 juin - 2ème tour : 18 juin

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h, à la salle des fêtes. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité avec photo.